

MANDA SYNDIC
73 AVENUE DU ROULE
92200 NEUILLY-SUR-SEINE



001652 2060973_1



BRUNO ETIENNE
00000 .

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE

Procès verbal pour l'Assemblée Générale Extraordinaire

AG tenue le 07/07/2025 à 12:30

Lieu : **Présentiel : Placette P5** - devant le 81 avenue Claude Nicolas Ledoux 78114 Magny-les-hameaux Merci de favoriser le vote par correspondance, ou de **voter directement** depuis votre espace client : Connectez-vous à tout moment à : <https://syndic.manda.fr/AG> Renseignez le code AG : 1652A15216 Enregistrez-vous en ligne . Vous pouvez alors voter directement en ligne. ou Votes par correspondance : MANDA, 73 avenue du Roule, 92200 - Neuilly-sur-Seine - FRANCE. ou copro@manda.fr Le formulaire de vote doit être réceptionné au plus tard 3 jours francs avant la date de la réunion à l'adresse mail : copro@manda.fr



Immeuble

ASL LES COTTAGES DE CRESSELY

Avenue Claude Nicolas Ledoux 78114 Magny les Hameaux

Cher membre du syndicat des copropriétaires,

Le 07/07/2025, les copropriétaires se sont réunis en Assemblée Générale, sur convocation adressée par le syndic, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) **POINT INFO PREALABLE** - Majorité sans vote
- 2) **BUREAU / Election du président(e) de séance** - Majorité simple
- 3) **BUREAU / Election du secrétaire de séance** - Majorité simple
- 4) **AUTORISATION A DONNER A M. WEISS D'ISOLER SA MAISON PAR L'EXTERIEUR ET D'INSTALLER UNE POMPE A CHALEUR** - Majorité simple

Une feuille de présence mentionnant les noms, prénoms et adresse de chacun des copropriétaires a été élargée par chacun d'eux lors de l'entrée en séance, tant en leur nom personnel, que le cas échéant, à titre de mandataire.

Après vérification de la feuille de présence, il est constaté que :

Copropriétaires présents ou représentés : (nom - tantièmes)

Etienne Bruno - 1; Gay Christian et Corinne - 1; Jouve Nicole - 1; Maresca / Verrechia - 1; Michel Loic - 1; MONATE Marie-José - 1; Montagny / Chapron - 1; Brown Francis - 1; Genet Yves - 1; Gore Yohann - 1; Lenotre Laurent - 1; Louazel Danièle - 1; Missakian Franck - 1; Pierre dit Barrois - 1; Riviere Lionel - 1; Bouchard Nicolas - 1; D'Hautt Emmanuel / Playe Gaele - 1; LOISEL Florence - 1; Dupin Stefan - 1; Feuvrier Luc - 1; Gauchet - 1; George - 1; Huguenin Thomas / Mylene - 1; Mme Carole LARS - 1; Lemaitre Gwendal - 1; Madec - 1; Merle Pascal - 1; Nenert Luc - 1; Urvoy Didier - 1; Delbos - 1; Dreano Jean Pierre - 1; Rambour Marc - 1; Sebbah Karine - 1; Sperber Françoise - 1; Cunchon François - 1; Delabarre - 1; Guerrier - 1; Magne Benoit - 1; Marly Vincent - 1; Michelet Pierre - 1; Motard David / Geiger Marion - 1; Phelippeau Michel - 1; Cahoreau / Lember - 1; Cortina Alexandre / Melanie - 1; Dessaux - 1; Fernandez / Festor - 1; Laurent - 1; Marchetti Eric - 1; Maurin Joel - 1; Rodrigues Jean / Godefroy Anne Marie - 1; VIDAL-ENGAURRAN Eric - 1; TARTAGLIONE SILVIA - 1; HEAULME Sylvie - 1; Christophe JOLY et Mathilde QUERU - 1; David et Mylene WEISS - 1; Fabrice LAMAIGNÉRE, Dina GOLDSTEIN - 1; Pierre FLANDRIN, Noémie GILBERT - 1; Florian OZANNE, Gwendoline LE TOHIC - 1; Mlle. GUERRA et M. MAILLARD - 1; Monsieur Julien BORIE, Madame Delphine CHAUVEAU - 1; HILLEREAU / OLMIER - 1; DI PIERRO / LE QUÉRÉ - 1; FROUIN William - LABARRE Véronique - 1; LAGADEC Véronique - ROGER Cyril - 1; ROUILLARD Catherine - 1;

Sont présents ou représentés : 65 / 124 copropriétaires représentant 65 / 124 tantièmes.

Copropriétaires absents : (nom - tantièmes)

Labalette Richard - 1; Lagorgette - 1; Le Billan Patrick - 1; Marty Alexis - 1; Puimean-Chieze - 1; Roffi Isabelle - 1; Rohart nee Thin - 1; WROBLEWSKI Marcelle - 1; Autret - 1; Bottarlini / Soulat - 1; Dietrich Guinebert - 1; Gaillot - 1; Rouet Alexis / Nancy - 1; Veith - 1; VIVANCE André - 1; Allard / Dony - 1; Berthelot Stephane - 1; Bouhala Romain et Estelle - 1; Bruxelles Didier - 1; Guillo - 1; Hugon Bertrand - 1; SCI Junior Hoche - 1; GIACOBBI Pauline - 1; Lelong Julien - 1; Painchart Marie Claire - 1; Pannetrat Nathalie - 1; Parise Jean Claude - 1; Quemener Karine - 1; Tkatchenko Emmanuel - 1; VIVET Stéphane - 1; Bellaachia Jamal / Sabria - 1; Biet Laurent - 1; Darracq Fabrice - 1; Gontier - 1; Joncheere Christophe - 1; Lequeux Jean Louis - 1; Marcel - 1; Mauras Matthieu / Emilie - 1; Ozenne / Valarche - 1; Queguiner Olivier - 1; Terrades Jerome - 1; Barbe Martin - 1; Succession MARTEAU Marie-José - 1; Cohen dit Colin Gilles - 1; Gerat Emmanuel - 1; Gosmain Cecile - 1; Jaillet / Capdevielle - 1; Gouilosso Philippe - 1; Ind Juvenal / Barthe - 1; Labrevois Colette - 1; Moster Benoit - 1; Sauveplane Vincent - 1; BAGHDJIAN STEEVEN - 1; NGALULA Marie-Thérèse - 1; JAVOUREZ / OHIER - 1; BRIAND / TAN - 1; MERCIEN VIRGILIA - 1; DERRIEN / BELLANGER - 1; MATHEZ Dominique - 1;

Sont absents et non représentés : 59 / 124 copropriétaires représentant 59 / 124 tantièmes.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut donc valablement délibérer.

1. POINT INFO PREALABLE

Afin de limiter les divers frais de convocation et de tenue d'AG à la charge de M. David Weiss, le présent document a été édité depuis le logiciel habituel du syndic-président de l'ASL. Ceci permettra également à l'ensemble des syndicaux de l'ASL de pouvoir se connecter à tout moment et voter en ligne depuis leur espace client. Ce logiciel emploie un vocabulaire spécialisé provenant du domaine de la copropriété, mais il s'agit bien ici d'une assemblée générale extraordinaire de l'ASL.

En application des statuts récemment publiés, il n'y a pas de scrutateur, seulement un président d'assemblée et un secrétaire. Les scrutins se font tous à la majorité simple des présents et représentés.

Majorité : sans vote

2. BUREAU / Election du président(e) de séance

L'Assemblée Générale désigne, après délibération, comme Président(e) de séance Mme Madeleine Michelet conformément aux statuts de l'ASL.

Clé de répartition : Charges Générales

Sur une base de calcul de : 65 tantièmes

Ont voté **pour** : 63 copropriétaires représentant 63 tantièmes.

En vertu de quoi cette résolution est : Adoptée (majorité : simple)

Copropriétaire(s) votant pour la 1ère fois : MONATE Marie-José, Etienne Bruno, Lemaitre Gwendal, Rodrigues Jean / Godefroy Anne Marie, Sebbah Karine, Magne Benoit, ROUILLARD Catherine, VIDAL-ENGAURRAN Eric, Sperber Françoise, Rambour Marc, Dessaux, Merle Pascal, Phelippeau Michel, Huguenin Thomas / Mylene, Marly Vincent, Laurent, Riviere Lionel, Marchetti Eric, Fernandez / Festor, Missakian Franck, Brown Francis, Christophe JOLY et Mathilde QUERU, Genet Yves, Fabrice LAMAINÉ, Dina GOLDSTEIN, Pierre FLANDRIN, Noémie GILBERT, Michel Loic, DI PIERRO / LE QUÉRÉ, HILLEREAU / OLIVIER, FROUIN William - LABARRE Véronique, Maresca / Verrechia, Lenotre Laurent, Florian OZANNE, Gwendoline LE TOHIC, Cahoreau / Lember, LAGADEC Véronique - ROGER Cyril, Maurin Joel, Cunchon Francois, Montagny / Chapron, Monsieur Julien BORIE, Madame Delphine CHAUVÉAU, Dreano Jean Pierre, Delbos, D'Hautd Emmanuel / Playe Gaelle, Madec, TARTAGLIONE SILVIA, Gay Christian et Corinne, Gore Yohann, Cortina Alexandre / Melanie, Nenert Luc, David et Mylene WEISS, Dupin Stefan, Urvoy Didier, Mlle. GUERRA et M. MAILLARD, LOISEL Florence, Bouchard Nicolas, Jouve Nicole, George, HEAULME Sylvie, Feuvrier Luc, Motard David / Geiger Marion, Mme Carole LARS, Guerrier, Louazel Danièle, Gauchet, Michelet Pierre, Pierre dit Barrois, Delabarre

3. BUREAU / Election du secrétaire de séance

L'Assemblée Générale désigne, après délibération, comme secrétaire de séance Carole Barrin (MANDA) conformément aux statuts de l'ASL.

Clé de répartition : Charges Générales

Sur une base de calcul de : 65 tantièmes

Ont voté **pour** : 63 copropriétaires représentant 63 tantièmes.

En vertu de quoi cette résolution est : Adoptée (majorité : simple)

4. AUTORISATION A DONNER A M. WEISS D'ISOLER SA MAISON PAR L'EXTERIEUR ET D'INSTALLER UNE POMPE A CHALEUR

L'Assemblée après avoir pris connaissance du courrier suivant de M. WEISS,

"Actuellement résident au 81 avenue Claude Nicolas Ledoux dans la résidence des Cottages de Cressly située à Magny les Hameaux (78114), nous souhaiterions soumettre lors de la prochaine assemblée générale une demande de travaux.

Ils consistent en l'isolation par l'extérieur de notre logement et en la mise en place de pompes à chaleur Air/Air nécessitant l'installation de deux modules extérieurs (les 2 seront côté jardin).

Pour rappel, ce sont des travaux qui ont déjà été effectués par d'autres propriétaires du lotissement."

après avoir analysé le descriptif technique des travaux annexé,

et après délibération, décide d'autoriser M. WEISS à effectuer ses travaux d'isolation thermique par l'extérieur et d'installation d'une PAC avec 2 modules extérieurs côté jardin.

Clé de répartition : Charges Générales

Sur une base de calcul de : 65 tantièmes

Ont voté **pour** : 62 copropriétaires représentant 62 tantièmes.

En vertu de quoi cette résolution est : Adoptée (majorité : simple)

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant posée, l'Assemblée se termine le 07/07/2025 à 13:30

Conformément à l'article 42.2 de la loi du 10 juillet 1965 modifié par l'article 14 de la loi du 31 décembre 1985 : « Les actions qui ont pour objet de contester les décisions des Assemblées Générales doivent, à peine de déchéance, être introduites par les copropriétaires opposants ou défaillants, dans un délai de deux mois à compter de la notification desdites décisions qui leur est faite à la diligence du syndic, dans un délai de deux mois à compter de la tenue de l'assemblée générale. Sauf en cas d'urgence, l'exécution par le syndic des travaux décidés par l'assemblée générale en application des articles 25 et 26 est suspendue jusqu'à l'expiration du délai mentionné à la première phrase du présent alinéa ».

Fait à : Présentiel : Placette P5 - devant le 81 avenue Claude Nicolas Ledoux 78114 Magny-les-hameaux Merci de favoriser le vote par correspondance, ou de voter directement depuis votre espace client : Connectez-vous à tout moment à : <https://syndic.manda.fr/AG> Renseignez le code AG : 1652A15216 Enregistrez-vous en ligne . Vous pouvez alors voter directement en ligne. ou Votes par correspondance : MANDA, 73 avenue du Roule, 92200 - Neuilly-sur-Seine - FRANCE. ou copro@manda.fr Le formulaire de vote doit être réceptionné au plus tard 3 jours francs avant la date de la réunion à l'adresse mail : copro@manda.fr

Le: 2025-07-07

Le Président :

Madeleine Michelet

Le Secrétaire :

Carole Barvin

Le(s) Scrutateur(s) :

Annexe Votes Opposant

George, Gauchet

Détail des votes

2. BUREAU / Election du président(e) de séance (Pour: 63 Contre: 0 Abstention: 2)

Pour MONATE Marie-José (1), Etienne Bruno (1), Lemaitre Gwendal (1), Rodrigues Jean / Godefroy Anne Marie (1), Sebbah Karine (1), ROUILLARD Catherine (1), VIDAL-ENGAURRAN Eric (1), Sperber Francoise (1), Rambour Marc (1), Dessaux (1), Merle Pascal (1), Phelippeau Michel (1), Huguenin Thomas / Mylene (1), Marly Vincent (1), Laurent (1), Riviere Lionel (1), Marchetti Eric (1), Fernandez / Festor (1), Missakian Franck (1), Brown Francis (1), Christophe JOLY et Mathilde QUERU (1), Genet Yves (1), Fabrice LAMAINÉ, Dina GOLDSTEIN (1), Pierre FLANDRIN, Noémie GILBERT (1), Michel Loic (1), DI PIERRO / LE QUÉRÉ (1), HILLEREAU / OLIVIER (1), FROUIN William - LABARRE Véronique (1), Maresca / Verrechia (1), Lenotre Laurent (1), Florian OZANNE, Gwendoline LE TOHIC (1), Cahoreau / Lambert (1), LAGADEC Véronique - ROGER Cyril (1), Maurin Joel (1), Cunchon Francois (1), Montagny / Chapron (1), Monsieur Julien BORIE, Madame Delphine CHAUCHEAU (1), Dreano Jean Pierre (1), Delbos (1), Madec (1), TARTAGLIONE SILVIA (1), Gay Christian et Corinne (1), Gore Yohann (1), Cortina Alexandre / Melanie (1), Nenert Luc (1), David et Mylene WEISS (1), Dupin Stefan (1), Urvoy Didier (1), Mlle. GUERRA et M. MAILLARD (1), LOISEL Florence (1), Bouchard Nicolas (1), Jouve Nicole (1), George (1), HEAULME Sylvie (1), Feuvrier Luc (1), Motard David / Geiger Marion (1), Mme Carole LARS (1), Guerrier (1), Louazel Danièle (1), Gauchet (1), Michelet Pierre (1), Pierre dit Barrois (1), Delabarre (1)

Abstention Magne Benoit (1), D'Hautd Emmanuel / Playe Gaele (1)

3. BUREAU / Election du secrétaire de séance (Pour: 63 Contre: 0 Abstention: 2)

Pour MONATE Marie-José (1), Etienne Bruno (1), Lemaitre Gwendal (1), Rodrigues Jean / Godefroy Anne Marie (1), Sebbah Karine (1), ROUILLARD Catherine (1), VIDAL-ENGAURRAN Eric (1), Sperber Francoise (1), Rambour Marc (1), Dessaux (1), Merle Pascal (1), Phelippeau Michel (1), Huguenin Thomas / Mylene (1), Marly Vincent (1), Laurent (1), Riviere Lionel (1), Marchetti Eric (1), Fernandez / Festor (1), Missakian Franck (1), Brown Francis (1), Christophe JOLY et Mathilde QUERU (1), Genet Yves (1), Fabrice LAMAINÉ, Dina GOLDSTEIN (1), Pierre FLANDRIN, Noémie GILBERT (1), Michel Loic (1), DI PIERRO / LE QUÉRÉ (1), HILLEREAU / OLIVIER (1), FROUIN William - LABARRE Véronique (1), Maresca / Verrechia (1), Lenotre Laurent (1), Florian OZANNE, Gwendoline LE TOHIC (1), Cahoreau / Lambert (1), LAGADEC Véronique - ROGER Cyril (1), Maurin Joel (1), Cunchon Francois (1), Montagny / Chapron (1), Monsieur Julien BORIE, Madame Delphine CHAUCHEAU (1), Dreano Jean Pierre (1), Delbos (1), Madec (1), TARTAGLIONE SILVIA (1), Gay Christian et Corinne (1), Gore Yohann (1), Cortina Alexandre / Melanie (1), Nenert Luc (1), David et Mylene WEISS (1), Dupin Stefan (1), Urvoy Didier (1), Mlle. GUERRA et M. MAILLARD (1), LOISEL Florence (1), Bouchard Nicolas (1), Jouve Nicole (1), George (1), HEAULME Sylvie (1), Feuvrier Luc (1), Motard David / Geiger Marion (1), Mme Carole LARS (1), Guerrier (1), Louazel Danièle (1), Gauchet (1), Michelet Pierre (1), Pierre dit Barrois (1), Delabarre (1)

Abstention Magne Benoit (1), D'Hautd Emmanuel / Playe Gaele (1)

4. AUTORISATION A DONNER A M. WEISS D'ISOLER SA MAISON PAR L'EXTERIEUR ET D'INSTALLER UNE POMPE A CHALEUR (Pour: 62 Contre: 2 Abstention: 1)

Pour MONATE Marie-José (1), Etienne Bruno (1), Rodrigues Jean / Godefroy Anne Marie (1), Sebbah Karine (1), Magne Benoit (1), ROUILLARD Catherine (1), VIDAL-ENGAURRAN Eric (1), Sperber Francoise (1), Rambour Marc (1), Dessaux (1), Merle Pascal (1), Phelippeau Michel (1), Huguenin Thomas / Mylene (1), Marly Vincent (1), Laurent (1), Riviere Lionel (1), Marchetti Eric (1), Fernandez / Festor (1), Missakian Franck (1), Brown Francis (1), Christophe JOLY et Mathilde QUERU (1), Genet Yves (1), Fabrice LAMAINÉ, Dina GOLDSTEIN (1), Pierre FLANDRIN, Noémie GILBERT (1), Michel Loic (1), DI PIERRO / LE QUÉRÉ (1), HILLEREAU / OLIVIER (1), FROUIN William - LABARRE Véronique (1), Maresca / Verrechia (1), Lenotre Laurent (1), Florian OZANNE, Gwendoline LE TOHIC (1), Cahoreau / Lambert (1), LAGADEC Véronique - ROGER Cyril (1), Maurin Joel (1), Cunchon Francois (1), Montagny / Chapron (1), Monsieur Julien BORIE, Madame Delphine CHAUCHEAU (1), Dreano Jean Pierre (1), Delbos (1), D'Hautd Emmanuel / Playe Gaele (1), Madec (1), TARTAGLIONE SILVIA (1), Gay Christian et Corinne (1), Gore Yohann (1), Cortina Alexandre / Melanie (1), Nenert Luc (1), David et Mylene WEISS (1), Dupin Stefan (1), Urvoy Didier (1), Mlle. GUERRA et M. MAILLARD (1), LOISEL Florence (1), Bouchard Nicolas (1), Jouve Nicole (1), HEAULME Sylvie (1), Feuvrier Luc (1), Motard David / Geiger Marion (1), Mme Carole LARS (1), Guerrier (1), Louazel Danièle (1), Michelet Pierre (1), Pierre dit Barrois (1), Delabarre (1)

Contre George (1), Gauchet (1)

Abstention Lemaitre Gwendal (1)